



120 Impasse Jean Baptiste Say
Espace Concorde
34470 Pérols

Mission Locale des Jeunes Montpellier Méditerranée Métropole

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Mission Locale des Jeunes Montpellier Méditerranée Métropole

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : Immeuble Le Belem, 355 Rue Vendemiaire 34000 Montpellier

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de l'association Mission Locale des Jeunes Montpellier Méditerranée Métropole,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Mission Locale des Jeunes Montpellier Méditerranée Métropole relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans le paragraphe « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels qui expose les incidences du changement de méthode comptable induit par la première application du règlement ANC 2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

- Le paragraphe « Fonds dédiés » de l'annexe aux comptes annuels précise les modalités d'évaluation des fonds dédiés comptabilisés sur l'exercice concernant la subvention liée au dispositif « Contrat d'Engagement Jeunes (CEJ) ». Nos travaux ont consisté à apprécier les hypothèses retenues et à revoir les calculs effectués pour l'évaluation du montant des fonds dédiés à la clôture de l'exercice et à vérifier que la note de l'annexe des comptes annuels fournit une information appropriée.
- Le paragraphe « Engagement retraite » de l'annexe aux comptes annuels décrit la méthode d'évaluation de la provision pour engagements de fin de carrière comptabilisée dans les comptes de l'association. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les

anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

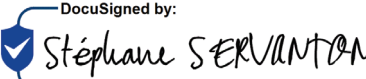
Forvis Mazars

Pérois, 29/6/2026

DocuSigned by:

 1828625D5A184C7...

Paul Morandi
Associé

DocuSigned by:

 9E3B0B7FD4F242C...

Stéphane SERVANTON
Directeur

MLJ3M	Bilan actif	N° Siret 41391443300052
355, rue Vendémiaire		NAF (APE) 8413Z
Immeuble le Belem		N° Identifiant
34000 MONTPELLIER	Document fin d'exercice	Période du 01/01/25
		au 31/12/25
		Tenue de compte : €

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 311224
-------------------	----------------	------------------------	----------------	-----------

ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	81 299,31	51 501,72	29 797,59	16 387,94
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droits simil	81 299,31	51 501,72	29 797,59	16 387,94
Fonds commercial				
Autres immob. incorporelles				
Avances et acomptes sur immos				
Immobilisations corporelles	1 505 286,06	1 031 161,22	474 124,84	550 130,99
Terrains				
Constructions				
Installations techn., mat., outil				
Autres immob. corporelles	1 505 286,06	1 031 161,22	474 124,84	550 130,99
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
Immobilisations financières	134 974,75		134 974,75	140 293,93
Participations selon mise en équi.				
Autres participations				
Créances rattach. à des particip.				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immob. financières	134 974,75		134 974,75	140 293,93
TOTAL I - ACTIF IMMOBILISE	1 721 560,12	1 082 662,94	638 897,18	706 812,86
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières & approvision				
En cours de production de biens				
En cours production de services				
Produits intermédiaires & finis				
Marchandises				
Créances	3 498 582,65		3 498 582,65	2 091 147,00
Fournisseurs débiteurs	7 194,96		7 194,96	1 469,63
Personnel et comptes rattachés	12 363,73		12 363,73	19 949,54
Subventions à recevoir	2 883 192,93		2 883 192,93	2 045 564,53
Autres créances	595 831,03		595 831,03	24 163,30
Trésorerie	597 104,50		597 104,50	2 205 952,48
Valeurs mobilières de placement	10 385,00		10 385,00	10 385,00
Disponibilités	586 719,50		586 719,50	2 195 567,48
TOTAL II - ACTIF CIRCULANT	4 095 687,15		4 095 687,15	4 297 099,48
Charges constatées d'avance	225 449,29		225 449,29	246 190,30
Charges constatées d'avance	225 449,29		225 449,29	246 190,30

Impression provisoire

MLJ3M	Bilan actif	N° Siret 41391443300052
355, rue Vendémiaire		NAF (APE) 8413Z
Immeuble le Belem		N° Identifiant
34000 MONTPELLIER	Document fin d'exercice	Période du 01/01/25
		au 31/12/25
		Tenue de compte : €

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 311224
TOTAL III - COMPTES REGULARISATION	225 449,29		225 449,29	246 190,30
ACTIF - TOTAL GENERAL (I à III)	6 042 696,56	1 082 662,94	4 960 033,62	5 250 102,64

MLJ3M	Bilan passif	N° Siret 41391443300052
355, rue Vendémiaire		NAF (APE) 8413Z
Immeuble le Belem		N° Identifiant
34000 MONTPELLIER	Document fin d'exercice	Période du 01/01/25
		au 31/12/25
		Tenue de compte : €

Détail des postes			Valeurs nettes	Au 311224
-------------------	--	--	----------------	-----------

LES FONDS ASSOCIATIFS

Réserves de Trésorerie			1 563 957,74	1 524 715,41
Réserves de Trésorerie			1 563 957,74	1 524 715,41
Réserve légale				
Rés. statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Report à nouveau				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice			-168 786,36	39 242,33
Excédent ou Déficit de l'exercice			-168 786,36	39 242,33
Subventions d'investissement				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Provisions réglementées				
TOTAL (I) - FONDS ASSOCIATIFS			1 395 171,38	1 563 957,74

LES FONDS DEDIES

Fonds reportés et dédiés			981 224,00	939 452,00
Fonds Dédiés			981 224,00	939 452,00
TOTAL (II) - FONDS DEDIES			981 224,00	939 452,00

LES PROVISIONS

Provisions pour risques			105 420,00	160 286,00
Provisions pour personnel				14 071,00
Autres provisions pour risques			105 420,00	146 215,00
Provisions pour charges			551 317,00	492 595,00
Provisions pour charges			551 317,00	492 595,00
TOTAL (III) - PROV RISQUES & CHARG			656 737,00	652 881,00

LES DETTES

Emprunts et dettes financières			333 021,70	376 402,21
Emprunts & dettes aup. étab. crédit			333 021,70	376 402,21
Dettes Fournisseurs			424 266,31	484 027,78
Dettes fourniss. & cptes rattachés			424 266,31	484 027,78
Dettes fiscales et sociales			986 871,79	1 060 540,60
Dettes fiscales et sociales			986 871,79	1 060 540,60
Autres dettes			147 912,11	159 708,31
Autres dettes			147 912,11	159 708,31
TOTAL (IV) - TOTAL DETTES			1 892 071,91	2 080 678,90
Produits constatés d'avance			34 829,33	13 133,00
Produits constatés d'avance			34 829,33	13 133,00

MLJ3M	Bilan passif	N° Siret 41391443300052
355, rue Vendémiaire		NAF (APE) 8413Z
Immeuble le Belem		N° Identifiant
34000 MONTPELLIER	Document fin d'exercice	Période du 01/01/25
		au 31/12/25
		Tenue de compte : €

Détail des postes			Valeurs nettes	Au 311224
TOTAL (V) - COMPTES REGULARISATION			34 829,33	13 133,00
PASSIF TOTAL GENERAL (I à V)			4 960 033,62	5 250 102,64

MLJ3M	Compte de résultat	N° Siret 41391443300052
355, rue Vendémiaire		NAF (APE) 8413Z
Immeuble le Belem		N° Identifiant
34000 MONTPELLIER	Document fin d'exercice	Période du 01/01/25
		au 31/12/25
		Tenue de compte : €

Détail des postes			Au 311225	Au 311224
-------------------	--	--	-----------	-----------

PRODUITS D'EXPLOITATION				
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT			7 790 876,13	8 244 534,32
Etat CPO			6 196 407,00	6 638 672,00
Métropole Montpellier 3M			700 000,00	700 000,00
Région Occitanie AIOA			291 650,00	307 000,00
Conseil Départ. 34			73 600,00	80 000,00
Pôle Emploi co-traitance				518 862,32
France Travail			529 219,13	
SUBVENTIONS ACTIVITES SPECIFIQUES			1 199 867,54	1 220 629,60
Subventions Etat			160 260,00	253 832,36
Subvention Métropole MTP 3M			40 825,00	24 000,00
Subv. Conseil Régional Occitanie			160 239,08	162 266,46
Subventions FSE			577 824,40	475 994,00
Subv. France Travail			22 425,00	25 715,91
Subventions Département				127 212,00
Subventions Organ.Publics Nationaux			45 657,23	46 717,23
Subvention Fondations			20 000,00	1 500,00
Autres subventions			95 362,02	15 133,00
Services Civiques : subv. & Format°			77 274,81	88 258,64
Ss-Total SUBV. PRINCIP+SPECIF.			8 990 743,67	9 465 163,92
AUTRES PRODUITS EXPLOITATION			1 158 938,80	1 338 820,98
Aides - Embauches			41 130,43	33 023,73
Taxe Apprentissage reçue			24 956,13	28 925,75
Produits Activité annexe			7 611,07	20 051,71
Produits de gestion courante			1 037,17	2 114,06
Reprise Amort., prov.d'exploitation			144 752,00	16 684,00
Reprise Fonds dédiés			939 452,00	1 170 506,00
Transferts de charges				67 515,73
TOTAL PRODUIT D'EXPLOITATION			10 149 682,47	10 803 984,90
CHARGES D'EXPLOITATION				
ACHATS			-46 088,25	-70 456,18
Electricité / Eau			-12 879,62	-16 673,16
Ach. non stockés Matières & Founit			-33 208,63	-53 783,02
CHARGES EXTERNES				
Services extérieurs			-1 483 490,54	-1 578 614,57
Prestations Partenaires			-225 182,31	-190 386,17
Locat° Immobil. & charges locatives			-868 342,07	-931 145,13
Location matériels & Logiciels			-132 498,74	-174 982,87
Entretien véhicule			-2 248,76	-640,40
Entretien/Réparat./Maintenance			-122 806,76	-128 628,12
Maintenance Informatique			-99 575,88	-90 717,76
Primes d'assurances			-21 096,11	-24 501,70
Documentation			-4 163,70	-5 711,92
Dépenses Formation du personnel			-7 576,21	-31 900,50
Autres services extérieurs			-319 501,20	-339 166,64
Honoraires, Rémun. intermédiaires			-128 618,40	-129 831,60
Publicité, Publication			-2 526,50	-4 484,05

Impression provisoire

MLJ3M	Compte de résultat	N° Siret 41391443300052
355, rue Vendémiaire		NAF (APE) 8413Z
Immeuble le Belem		N° Identifiant
34000 MONTPELLIER	Document fin d'exercice	Période du 01/01/25
		au 31/12/25
		Tenue de compte : €

Détail des postes			Au 311225	Au 311224
Transport			-3 670,50	-1 068,00
Déplacements, missions, réception			-92 925,33	-126 111,22
Frais postaux			-2 522,81	-4 375,54
Frais de télécom et @			-23 730,88	-27 002,74
Services et frais bancaires			-5 679,06	-6 101,84
Cotisations liées à l'activité			-59 827,72	-40 191,65
IMPOTS - TAXES ET VERST ASSIMILES			-720 781,55	-728 747,42
Taxes sur salaires			-417 397,92	-451 317,19
Participation Format. Prof Continue			-127 222,98	-135 346,36
1% logement			-21 029,65	-21 863,17
Taxe Foncière			-155 131,00	-120 208,35
Autres impôts et taxes				-12,35
SALAIRES ET COTIS. SOCIALES			-6 355 176,29	-6 828 366,98
Salaires bruts			-4 703 695,56	-4 887 229,64
Charges patronales URSSAF			-1 108 919,84	-1 123 359,71
Autres charges patronales			-456 359,58	-484 670,47
Indemnités et avantages divers			-41 589,83	-43 679,21
Autres Chg. : TR, CE, Méd. Travail			-205 730,72	-220 157,95
Var. provision CP + Chg			-7 605,00	-58 815,00
Var. provision Précarité + chg			86 052,00	-10 455,00
Rembt/Prise en chge dép. personnel			82 672,24	
DOTATIONS AMORT. DEPRECIATION, PROV			-319 472,47	-266 111,87
Dotations Amort, des Immobilisat.			-170 864,47	-161 770,87
Dotations aux provisions			-148 608,00	-104 341,00
DOTATION FONDS DEDIES			-981 224,00	-939 452,00
Fonds dédiés CEJ			-981 224,00	-939 452,00
AUTRES CHARGES GESTION COURANTE			-116 180,72	-51 744,85
Créances			-114 406,97	-51 705,53
Autres charges			-271,89	-39,32
Valeur comptables Immob. cédées			-1 501,86	
RESULTAT D'EXPLOITATION			-192 232,55	1 324,39
PRODUITS FINANCIERS			26 616,61	38 930,50
Produits financiers			26 616,61	38 930,50
CHARGES FINANCIERES			-3 170,42	-3 520,22
Charges financières			-3 170,42	-3 520,22
PRODUITS EXCEPTIONNELS				28 372,39
Produits Exceptionnels				28 372,39
Reprise Amort., prov.exceptionnel.				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				-25 864,73
Charges Exceptionn.				-11 793,73
Provision Charge exceptionnelle				-14 071,00
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			62 573,00	62 573,00

Impression provisoire

MLJ3M	Compte de résultat	N° Siret 41391443300052
355, rue Vendémiaire		NAF (APE) 8413Z
Immeuble le Belem		N° Identifiant
34000 MONTPELLIER	Document fin d'exercice	Période du 01/01/25
		au 31/12/25
		Tenue de compte : €

Détail des postes			Au 311225	Au 311224
Mises à Disposition gratuites			62 573,00	62 573,00
EMPLOI DES CONTRIBUTIONS EN NATURE			-62 573,00	-62 573,00
Personnel et Locaux			-62 573,00	-62 573,00
RESULTAT EXCEDENT OU DEFICIT			-168 786,36	39 242,33

ANNEXE COMPTABLE

Exercice clos au 31/12/2025

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels. Elle comporte des éléments d'informations complémentaires au bilan et au compte de résultat, donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'association.

Ces éléments d'informations ne sont mentionnés que s'ils ont une importance significative.

OBJET SOCIAL

Association à but non lucratif régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, la Mission Locale des Jeunes de Montpellier Méditerranée Métropole (MLJ3M) a pour objet l'insertion sociale et professionnelle des jeunes âgés de 16 à 25 ans.

Dans ce cadre, elle facilite l'accès à l'emploi des jeunes résidant sur le territoire de la métropole de Montpellier. Pour ce faire, elle accueille, repère les demandes, détecte les besoins des jeunes et les analyse afin de leur permettre de construire un parcours d'insertion sociale et professionnelle, en prenant en compte l'ensemble des problématiques rencontrées par ces derniers, dans tous les domaines de la vie quotidienne pouvant constituer des freins au parcours d'insertion (formation, logement, santé, etc...).

L'association s'associe à l'élaboration et contribue à la mise en œuvre de la politique générale d'insertion décidée par l'Etat, Montpellier Méditerranée Métropole et les collectivités territoriales.

La MLJ3M est adhérente à l'Union Nationale des Missions Locales (UNML) en charge de la représentation du réseau.

Le Président de la MLJ3M est élu membre du Conseil d'Administration de l'UNML.

Le Président de la MLJ3M est Président de l'ARML (Association Régionale des Missions Locales Occitanie).

La Mission Locale participe activement à la construction et l'animation de politiques locales d'insertion et de développement de l'emploi ainsi qu'au développement local.

Pour accueillir son public et réaliser sa mission d'accompagnement de la jeunesse, la MLJ3M dispose de :

- 8 Antennes (Centre-ville, Croix d'argent, Lattes, Villeneuve-lès-Maguelone, Mosson, Pignan, Castries, Petit Bard)
- 16 permanences décentralisées,
- 1 siège social (Bélem R+2)

REGLES ET METHODES COMPTABLES

À compter du 1er janvier 2025, la MLJ3M applique les dispositions du règlement **ANC 2022-06 du 4 novembre 2022** de l'autorité des Normes Comptables relatif au plan comptable général, homologué par arrêté du 26 décembre 2023.

Ce règlement vient modifier le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 et les règlements successifs qui lui ont succédé.

Ce nouveau règlement introduit plusieurs modifications :

- Une nouvelle définition du résultat exceptionnel ;
- La suppression de la technique de transfert de charges ;
- La modification du plan de comptes et l'introduction d'une nouvelle nomenclature ;
- De nouveaux modèles d'états financiers ;
- Une nouvelle présentation des informations dans l'annexe, introduisant des modèles de tableaux obligatoires.

Les dispositions de ce règlement s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

L'application de ce nouveau règlement a un impact significatif pour le lecteur des comptes.

Pour une meilleure information et comparabilité des comptes 2025, des reclassements ont été opérés sur l'exercice N-1 sur les postes suivants :

Nature	2025		2024	
	N° de compte	Montant €	N° de compte	Montant €
Rembt Assurances	61690000	4 621 €	79100000	0 €
Rembt AGEFIPH	60690000	949 €	79130000	5 €
Ford Lease gestion admin. Amende	61353100	18 €	67180000	18 €
Rembt UNIFORMATION (coût pédagogique)	61839000	15 828 €	79140000	14 940 €
Rembt UNIFORMATION (frais déplacement)	62500900	4 408 €	79140200	3 459 €
CARPA Transaction Service civique	64800000	1 500 €	67180000	0 €
Rembt CPAM : IJSS	64900000	2 693 €	79150000	8 015 €
Rembt Prévoyance	64900000	58 202 €	79151000	40 078 €
Rembt Transition prof.	64900000	21 777 €	79140211	690 €
VNC immobilisations corporelles	65720000	1 502 €	67520000	956 €
Fiducial EDL sortant Thèbes	65800000	216 €	67180000	725 €
Dotation amort / sorties immobilisations	68112000	3 609 €	68710000	0 €
Reprise provision risque / litige	78150000	14 071 €	78750000	0 €
SCP Doucen : restitution matériel inform.	-	0 €	67180000	519 €
Intervention Cyberattaque 31/12/24	-	0 €	67180000	9 576 €

PERMANENCE DES METHODES

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

À la suite du décès du Président M. François RIO, survenu le 20/12/2025, il a été procédé, conformément aux statuts, à la réorganisation de la gouvernance.

Au cours du Conseil d'Administration Extraordinaire tenu le 15/01/2026, les membres du Conseil d'Administration ont procédé à l'élection de la nouvelle Présidence.

Madame Clara GIMENEZ a été élue à l'unanimité pour assurer les fonctions de Présidente.

La nouvelle composition du Bureau :

- Mme Clara GIMENEZ, Présidente
- Mme Séverine SAINT MARTIN, Trésorière
- Mme Manar BOUIDA, Secrétaire

Il n'y a pas eu d'autre évènement significatif qui soit intervenu après la date de clôture.
Aucun autre évènement n'est à signaler.

FONDS DEDIES

Une part de la subvention CEJ attribuée par l’Etat et permettant de couvrir la poursuite des accompagnements sur l’année 2026 a été comptabilisée en **Fonds dédiés pour un montant de 981 224 €.**

La durée d’accompagnement est basée sur la durée prévisionnelle du parcours indiqué sur le Cerfa signé entre le jeune et la Mission Locale.

Territoires	Nombre de CEJ finançables en 2025	% par territoire	CEJ Financement Total	Durée totale d'accompgnt en nbre de jours	Financement CEJ pour l'exercice 2025	Fonds dédiés CEJ au 31/12/2025 (Report 2026)
⊕ TERRITOIRE CENTRE-NORD	987	39%	1 628 550 €	161 065	1 237 274 €	391 276 €
⊕ TERRITOIRE NORD-EST	120	5%	198 000 €	18 007	153 247 €	44 753 €
⊕ TERRITOIRE OUEST	585	23%	965 250 €	92 175	755 268 €	209 982 €
⊕ TERRITOIRE SUD	823	33%	1 357 950 €	135 439	1 022 737 €	335 213 €
Total général	2515	100%	4 149 750 €	406 686	3 168 526 €	981 224 €

Chaque entrée dans le dispositif CEJ est financée par l’Etat par **un forfait unique : 1 650€.**

A partir de 2025, il n’existe plus de différenciation de forfait en fonction du niveau de qualification du jeune à l’entrée dans le dispositif.

VARIATIONS DES FONDS DEDIES

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS DEDIES au 31.12.2025				
Variation des fonds dédiés issus de :	A l'ouverture de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Dotation de l'exercice	A la clôture de l'exercice
ETAT - CEJ (Entrées 2023)	0 €			0 €
ETAT - CEJ (Entrées 2024)	939 452 €	939 452 €		0 €
ETAT - CEJ (Entrées 2025)	0 €		981 224 €	981 224 €
Total	939 452 €	939 452 €	981 224 €	981 224 €

L’exercice 2025 enregistre une dotation en **fonds dédiés de 981 224 € au titre du dispositif CEJ,** correspondant à des charges d’accompagnement des jeunes qui se poursuivront sur l’année 2026.

IMMOBILISATIONS

Les biens immobilisés sont amortis de la manière suivante :

	Durée amortissement	Mode
Licences - logiciels	1 à 3 ans	Linéaire
Installations, agencements, aménagements	de 3 à 9 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 ans	Linéaire
Matériel bureau et informatique	de 2 à 5 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	5 ans	Linéaire

ETAT DES IMMOBILISATIONS au 31.12.2025					
	Valeur brute	Variations			Valeur brute
	début exercice	Augmentation	Virt Cpte à cpte	Diminution	fin exercice
Immobilisations incorporelles	54 019 €	27 797 €		-516 €	81 299 €
Licences - Logiciels	54 019 €	27 797 €		-516 €	81 299 €
Immobilisations corporelles	1 485 511 €	81 973 €		-62 197 €	1 505 287 €
Installations,aménagements	643 460 €	21 546 €		-39 788 €	625 219 €
Matériel de transport	2 310 €				2 310 €
Matériel bureau et informatique	444 814 €	47 882 €		-4 161 €	488 535 €
Téléphones mobiles	28 421 €	9 718 €		-555 €	37 584 €
Mobilier de bureau	366 505 €	2 827 €		-17 693 €	351 638 €
Immobilisations corp. en cours					
Immobilisations financières	140 294 €	4 593 €		-9 912 €	134 975 €
Titres	0 €				0 €
Autres titres immobilisés					
Dépôts et cautions versées	140 294 €	4 593 €		-9 912 €	134 975 €
TOTAL GENERAL	1 679 823 €	114 362 €		-72 625 €	1 721 561 €

AMORTISSEMENTS

ETAT DES AMORTISSEMENTS au 31.12.2025					
	Valeur brute	Variations			Valeur brute
	début exercice	Augmentation	Virt Cpte à cpte	Diminution	fin exercice
Immobilisations incorporelles	37 631 €	14 387 €		-516 €	51 502 €
Licences - Logiciels	37 631 €	14 387 €		-516 €	51 502 €
Immobilisations corporelles	935 379 €	156 477 €		-60 695 €	1 031 161 €
Installations, aménagements	249 211 €	75 753 €		-39 788 €	285 176 €
Matériel de transport	351 €	1 155 €			1 506 €
Matériel bureau et informatique	390 513 €	39 130 €		-3 452 €	426 192 €
Téléphones mobiles	23 535 €	4 835 €		-555 €	27 815 €
Mobilier de bureau	271 768 €	35 605 €		-16 901 €	290 471 €
TOTAL GENERAL	973 010 €	170 864 €		-61 211 €	1 082 663 €

VARIATIONS DES FONDS PROPRES

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES au 31.12.2025					
	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	0 €				0 €
Fonds propres avec droit de reprise	0 €				0 €
Ecart de réévaluation	0 €				0 €
Réserves	1 524 715 €				1 524 715 €
Report à nouveau	0 €				0 €
Excédent ou Déficit de l'exercice	39 242 €	39 242 €	39 242 €	168 786 €	-129 544 €
Situation nette	0 €				0 €
Fonds propres consommables	0 €				0 €
Subventions d'investissement	0 €				0 €
Provisions réglementées	0 €				0 €
Total	1 563 958 €	39 242 €	39 242 €	168 786 €	1 395 171 €

PROVISIONS

A la clôture de l'exercice, les provisions totalisent un montant de **656 737 €** avec :

- La provision de **551 317€** correspondant aux Indemnités de Fin de Carrières (IFC) pour la **Retraite**, avec un complément de dotation de 58 722€ sur l'exercice.
- Des provisions pour risque de baisse de financement à hauteur de **89 886€**
- Une provision de **15 534€** concerne le risque de charges pour congés payés durant les absences maladie. La période de rétroactivité prise en compte concerne les maladies de 2022 à 2023 inclus. Le montant de 15 534€ équivaut à 102 jours de congés.

	% provision	Indemn. CP	Charges	TOTAL
Salariés sortis avant le 31/12/23	100%	1 338 €	662 €	2 000 €
Salariés présents au 31/12/2023	100%	9 055 €	4 479 €	13 534 €
		10 393 €	5 141 €	15 534 €

PROVISIONS au 31.12.2025					
	Montant début exercice	Variations			Montant fin exercice
		Report à nouveau	Dotations	Reprises	
Provisions pour risques et charges	652 881 €	0 €	148 608 €	-144 752 €	656 737 €
Provision pour litiges	14 071 €			-14 071 €	0 €
Provisions pour risques	146 215 €	0 €	89 886 €	-130 681 €	105 420 €
Prov. Risque FSE+ 2023-2024 (n°202302314)	61 500 €			-61 500 €	0 €
Prov. Risque Financement CEJ 2024	54 550 €			-54 550 €	0 €
Prov. Risque FSE+ 2025 ADIR (n°202501662)	0 €		31 135 €		31 135 €
Prov. Risque FSE+ 2025 ALTERN/APPRENTIS.(n°202500769)	0 €		26 648 €		26 648 €
Priv. Risque REGION Point Ecoute 2024	0 €		18 970 €		18 970 €
Priv. Risque Occitanie Coop* . Service civique international 2024-2025	0 €		13 133 €		13 133 €
Prov. Risque CP/Maladie	30 165 €			-14 631 €	15 534 €
Provisions pour charges	492 595 €	0 €	58 722 €	0 €	551 317 €
Prov. Pensions & obligations similaires (Retraite)	492 595 €		58 722 €		551 317 €
Provisions pour dépréciation	0 €		0 €	0 €	0 €
Sur immobilisations	0 €		0 €	0 €	0 €
Sur créances	0 €		0 €	0 €	0 €
TOTAL	652 881 €	0 €	148 608 €	-144 752 €	656 737 €
Dont dotations et reprises :					
		- exploitation	148 608 €	-144 752 €	
		- financières	0 €	0 €	
		- exceptionnelles		0 €	

ENGAGEMENTS RETRAITE

En application de la recommandation de l’ANC N°2013-02 et **ANC N°2018-01** du 20-04-2018, la MLJ3M a comptabilisé pour la 1^{ère} fois sur l’exercice 2021 ses engagements retraite selon la méthode de référence.

Pour rappel, les engagements de retraite ont été externalisés en 2005 pour une valeur de 15 699€ (valeur d’origine) auprès de CNP Assurances.
Au 31/12/2025, le relevé de CNP assurances indique un capital de 28 226€.
Au cours de l’exercice, aucun versement complémentaire n’a été effectué.

L’exercice 2025 enregistre une dotation complémentaire de retraite de 58 722€.

La valorisation des futurs départs à la retraite sont répartis comme suit :

Délais de départ à la retraite	Nbre sal. avec ancienneté requise	Cadre	Agent Maitrise et employé	TOTAL
<ou = 3 ans	6	54 442 €	55 204 €	109 646 €
> 3 ans <ou= 7 ans	10	54 748 €	22 662 €	77 410 €
> 7 ans <ou= 10 ans	12	66 215 €	48 619 €	114 835 €
> 10 ans <ou= 20 ans	36	14 180 €	151 151 €	165 331 €
> 20 ans	69	1 403 €	110 919 €	112 322 €
TOTAL	133	190 988 €	388 556 €	579 544 €

Au 31 décembre 2025, la provision des engagements retraite inscrite au bilan s’élève à **551 317€**, correspondant à la totalité des engagements déduction faite de la valorisation du capital à hauteur 28 226€ au 31/12/25 (579 544€ - 28 226€).

Calcul basé selon la méthode d’évaluation suivante :

- Méthode prospective (recommandation ANC 2013-02)
- Age de départ : 64 ans
- Table de mortalité définitive INSEE (2019-2021)
- Taux d’actualisation : 3,56%
- Taux de charges patronales : 50.20%
- Progression salariale : 2,50%
- I.D.R. calculées selon la CCN

PRODUITS A RECEVOIR

PRODUITS A RECEVOIR au 31/12/2025			
		31/12/2025	31/12/2024
	Produits à recevoir		
	Frs RRR	7 195 €	1 470 €
	Subventions à recevoir	2 883 193 €	2 045 565 €
	Organismes sociaux - produits à recevoir	12 364 €	18 273 €
	Personnel avances et acomptes		
	Autres produits à recevoir	593 879 €	15 652 €
	Intérêts courus à recevoir	18 613 €	35 077 €
	Total	3 515 243 €	2 116 036 €

CHARGES A PAYER

CHARGES A PAYER au 31/12/2025			
		31/12/2025	31/12/2024
	Charges à payer		
	Fournisseurs factures non parvenues	166 928 €	161 879 €
	Provision pour congés payés et RTT	345 416 €	340 484 €
	Provision pour prime PPV (ex "prime Macron")	0 €	0 €
	Provision pour prime précarité + autres primes	3 780 €	62 370 €
	Provision pour charges sur congés payés et RTT	173 409 €	170 736 €
	Provision pour charges sur prime précarité + autres primes	5 647 €	28 515 €
	Charges sociales et fiscales à payer	98 542 €	100 946 €
	Autres charges à payer	743 €	2 900 €
	Intérêts courus sur emprunts	129 €	154 €
	Commissions bancaires	422 €	460 €
	Total	795 015 €	868 443 €

CREANCES

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES au 31/12/2025					
		Montant Brut	A 1 an au plus	de 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
	Créances				
	Fournisseurs débiteurs	7 195 €	7 195 €		
	Créances personnel et comptes rattachés	12 364 €	12 364 €		
	Subventions	2 883 193 €	2 883 193 €	0 €	
	Etat	2 074 875 €	2 074 875 €		
	FSE ADIR 2023-2024	463 018 €	463 018 €		
	Région	305 784 €	305 784 €		
	Métropole 3M	1 500 €	1 500 €		
	France Travail	2 804 €	2 804 €		
	Fondation Face Hérault	6 000 €	6 000 €		
	Fondation de France		0 €		
	ARML	16 079 €	16 079 €		
	Ville de Montpellier		0 €		
	Autres organismes publics	13 133 €	13 133 €		
			0 €		
	Autres créances	595 831 €	1 952 €	593 879 €	
	Produits à recevoir : 2 financements FSE	593 879 €		593 879 €	
	Débiteurs Créiteurs divers Réseau ML	1 952 €	1 952 €		
	Total	3 498 583 €	2 904 704 €	593 879 €	0 €

DETTES

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES au 31/12/2025					
		Montant Brut	A 1 an au plus	de 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
	Dettes				
	Fournisseurs et comptes rattachés	424 266 €	424 266 €		
	Dettes fiscales & sociales	986 872 €	986 872 €		
	Autres dettes	147 912 €	147 912 €		
	Total	1 559 050 €	1 559 050 €	0 €	0 €

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Année de souscription	Etabliss. Bancaire	K emprunté	Solde K au 31/12/24 N-1	K remboursé en N	K restant dû au 31/12/2025 (I/C exclus)	K restant dû < 1 an	K restant dû 2 à 5 ans	K restant dû > 5 ans	Intérêts courus au 31/12/25
2020	C COOP	75 000,00	2 535,46	2 535,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,000
2021	LBP	500 000,00	373 252,75	40 781,48	332 471,27	41 150,04	211 396,03	79 925,20	128,700
TOTAL au 31/12/24		575 000,00	375 788,21	43 316,94	332 471,27	41 150,04	211 396,03	79 925,20	128,70

- * Le prêt de 75 000€ accordé par le Crédit Coopératif en 2020 a été totalement remboursé en février 2025
- * Le prêt de 500 000€ attribué en octobre 2021 par La Banque Postale a permis de financer les aménagements des locaux des deux niveaux du site ATALANTE regroupant l'antenne du centre-ville (RDJ) et la plateforme CEJ (R+1) ainsi que les acquisitions de mobilier et le matériel informatique.

Seul emprunt restant en cours au 31/12/2025

PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE au 31/12/2025		
	31/12/2025	31/12/2024
Produits constatés d'avance		
Produits d'exploitation	34 829 €	13 133 €
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Total P. C. A.	34 829 €	13 133 €
Charges constatées d'avance		
Charges d'exploitation	225 449 €	246 130 €
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total C. C. A.	225 449 €	246 130 €

*** Les Produits Constatés d'Avance : 34 829 €**

Ils correspondent à la subvention attribuée par la Région en 2025 pour la mobilité Erasmus + à Gênes en 02/2026.

*** Les Charges Constatées d'Avance : 225 449€**

Il s'agit de charges engagées et comptabilisées en 2025, se rapportant à l'activité de l'exercice 2026

- 200 192 € : charges de fonctionnement
- 25 527 € : prestations Partenaires action Mobilité Erasmus+ Gênes 2026

AUTRES INFORMATIONS

TAXE D’APPRENTISSAGE

En qualité d’organisme participant au service public de l’orientation, la structure a bénéficié de la **taxe d’apprentissage** à hauteur de **24 956€** dans le cadre de son habilitation par la Région OCCITANIE à percevoir cette taxe. (loi Avenir professionnel du 01/08/2018)

LES MISES A DISPOSITION GRATUITES

Les mises à disposition gratuites sont inscrites pour **62 573€** en pied de page du compte de résultat et demeurent sans incidence sur le résultat de l’exercice.

✓ Métropole Montpellier 3M :	- Locaux	17 573€
✓ France Travail :	- 1 agent	45 000€

LES SUBVENTIONS D’INVESTISSEMENT

Néant.

LES CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

L’application du règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers a conduit à une redéfinition du périmètre du résultat exceptionnel, conformément aux nouvelles règles de classement des produits et charges.

À ce titre, certaines opérations antérieurement classées en résultat exceptionnel sont désormais reclassées en résultat d’exploitation ou en résultat financier, limitant le résultat exceptionnel aux événements strictement inhabituels, non récurrents et majeurs.

Nouveau résultat exceptionnel				
	2025		2024	
Nature	N° de compt	Montant €	N° de compte	Montant€
VNC immobilisations corporelles	65720000	1 502 €	67520000	956 €
Reprise provision risque / litige	78150000	14 071 €	78750000	0 €

CYBERATTAQUE DU 31/12/2024

La cyberattaque survenue le 31/12/2024 a été entièrement traitée au cours du mois de janvier 2025, sans qu’aucune rançon ne soit versée.

Il est précisé qu'aucun incident n'a été constaté postérieurement à cet événement, ni aucune nouvelle demande de rançon formulée, de sorte qu'aucune autre incidence n'est à relever à ce jour.

- **REMUNERATIONS VERSEES AUX TROIS PLUS HAUTS DIRIGEANTS BENEVOLES ET SALARIES**

Selon l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006, « les associations dont le budget est supérieur à 150 000 euros et recevant une ou plusieurs subventions de l'Etat ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 euros doivent indiquer les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants, bénévoles et salariés ».

Pour l'année 2025, les **rémunérations des trois plus hauts cadres** salariés s'élèvent à **237 745€**.

Aucune rémunération n'a été versée aux membres du Bureau de la ML durant l'exercice.

- **EFFECTIF AU 31/12/2025**

L'effectif de la structure s'établit à **151 salariés** pour un **ETP de 147.29** (dont 8 sorties au 31.12.25).

Avec le personnel mis à disposition, l'effectif est porté à 152 personnes pour un **ETP de 148.29** (dont 8 sorties au 31.12.25).